

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 04972

Numéro SIREN : 402 772 313

Nom ou dénomination : CLICHY DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2022 sous le numéro de dépôt 59110

CLICHY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €200.000
Siège Social : 165, boulevard Victor HUGO
92110 CLICHY LA GARENNE

402 772 313 R.C.S. NANTERRE

COMPTES ANNUELS : EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CLICHY DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		167 boulevard VICTOR HUGO 92110 CLICHY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 0 2 7 7 2 3 1 3 0 0 0 2 7		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le,		31/03/2021	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	1 839 979	AI		1 839 979
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	213 851	AK	213 809	41
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	6 012 326	AQ	5 819 781	192 544
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 908 936	AS	1 770 234	138 701
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 555 852	AU	2 624 306	931 546
		Immobilisations en cours	AV	377 210	AW		377 210
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	4 111 329	CV		4 111 329
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	4 488 947	BE		4 488 947
		Prêts	BF	2 375	BG		2 375
		Autres immobilisations financières*	BH	632 232	BI		632 232
TOTAL (II)		BJ	23 143 042	BK	10 428 133	12 714 909	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	4 356 256	BU		4 356 256
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	399 747	BY	2 057	397 690
		Autres créances (3)	BZ	22 427 326	CA	13 000	22 414 326
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	445 229	CG		445 229	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	411 107	CI		411 107	
	TOTAL (III)	CJ	28 039 668	CK	15 057	28 024 611	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	51 182 710	1A	10 443 190	40 739 520	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		60 979	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CLICHY DISTRIBUTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)			DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	343 991	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	78 099	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	227 550	
	TOTAL (I)			DL	869 640	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	226 000	
	TOTAL (III)			DR	226 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	15 960 548	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	246 510	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	657	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	16 370 711	
	Dettes fiscales et sociales			DY	2 066 992	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	234 984	
	Autres dettes			EA	4 747 708	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	15 766	
TOTAL (IV)			EC	39 643 879		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	40 739 520		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	37 791 174
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	4 562 608	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CLICHY DISTRIBUTION							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	59 963 267	FB		FC	59 963 267	
	Production vendue { biens * services *	FD	3 913 913	FE		FF	3 913 913	
		FG	1 867 875	FH		FI	1 867 875	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	65 745 056	FK		FL	65 745 056	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	18 399	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 246 108	
	Autres produits (1) (11)					FQ	94 672	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	67 104 237
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	47 970 212	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(191 092)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	110 169	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 719 584	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 676 303	
	Salaires et traitements*					FY	6 022 252	
	Charges sociales (10)					FZ	2 039 770	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	322 637
							GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	39 840	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	67 709 680	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(605 442)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH	7 772	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI	157	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	429 673	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12 824	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	442 497	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	305 037	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	305 037	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	137 460	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(460 367)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS CLICHY DISTRIBUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	704 030	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	65 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	769 030	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	370 234	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	370 234	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	398 795
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(139 670)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	68 323 537
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	68 245 438
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	78 099
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	15 205
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	429 673
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	53 075
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		IX	28 967
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 246 108
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		356			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		369 878			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			704 030		
Provisions pour dépréciation			65 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

X

☐

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

CHARGES

Achats de matières premières et autres approvisionnements

Sous-traitance

Crédit-bail mobilier

Crédit-bail immobilier

Location, charges locatives

Personnel extérieur

Autres achats et charges externes

Impôts et taxes

Salaires et traitements

Charges sociales

Autres charges d'exploitation

TOTAL

Intérêts et charges assimilés

Impôts sur les bénéfices

PRODUITS

Ventes de marchandises

Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens} \\ \text{services} \end{array} \right.$

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Transferts de charges

Autres produits d'exploitation

TOTAL

Produits financiers

Bénéfice attribué ou perte transférée

Perte supportée ou bénéfice transféré

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	356
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	369 878
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	370 234
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Débts et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	704 030
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	65 000
Transfert de charges	
TOTAL	769 030

Règles et méthodes comptables

SAS CLICHY DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 40 739 520 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 78 099 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Rappels des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune :

- Mr Alain THIBAUT : 700 000 € au 31/01/2015
- LEVALLOIS DISTRIBUTION : 600 000 € au 31/01/2016

Au titre de l'exercice, la société a abandonnée les créances :

- au profit de la société FLEURYDIS : 65 000 euros

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société réalise l'ensemble de ses opérations.

L'évènement Covid-19- est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.

La société en collaboration avec le mouvement E. Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

A la date d'arrêté des comptes de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CLICHY DISTRIBUTION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	2 053 830	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	6 012 326	KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	1 906 147	KT		KU	2 789	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 553 125	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	5 324	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	991 841	LC		LD	5 561	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	532 430	LI		LJ	39 780	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	12 001 195	LO		LP	48 130	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	4 099 829	8V		8W	11 500
		Autres titres immobilisés					1P	4 374 115	1R		1S	114 832
Prêts et autres immobilisations financières					1T	631 308	1U	5 670	1V			
TOTAL IV					1Q	9 105 254	1R	5 670	1S	126 332		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	23 160 280	0H	5 670	0J	174 462		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	C0	D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	2 053 830	1X		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG	MH	6 012 326	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	1 908 936	ML		
		Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	2 553 125	MO		
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	5 324	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW	MS	MT	997 403	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	377 210	NB		
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF		
	TOTAL III			IY	NG	NH	11 854 326	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	0U	M7		0W	
		Autres participations			I0	0X	0Y	4 111 329	0Z	
		Autres titres immobilisés			I1	2B	2C	4 488 947	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	634 608	2G			
TOTAL IV			I3	NJ	NK	9 234 885	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	0K	0L	23 143 042	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Exercice N clos le : 31/03/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS CLICHY DISTRIBUTION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLICHY DISTRIBUTION</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	212 516	PF	1 293	PG		PH	213 809			
Terrains		PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	5 752 548	PW	67 233	PX		PY	5 819 781			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 733 237	QA	36 997	QB		QC	1 770 234			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 659 691	QE	180 310	QF		QG	1 840 002			
	Matériel de transport	QH	3 241	QI	1 278	QJ		QK	4 520			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	744 259	QM	35 524	QN		QO	779 784			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL III		QU	9 892 979	QV	321 344	QW		QX	10 214 323			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	10 105 495	ØP	322 637	ØQ		ØR	10 428 133			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO					
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ			
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLICHY DISTRIBUTION</u>								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	227 550	TM	TN	227 550			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I		3Z	227 550	TS	TT	TU	227 550		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	226 000	5W	5X	226 000			
	TOTAL II		5Z	226 000	TV	TW	TX	226 000	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	2 057	6U	6V	2 057			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	78 000	6Y	6Z	65 000	7A	13 000	
	TOTAL III		7B	80 057	TY	TZ	65 000	UA	15 057
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	533 607	UB	UC	65 000	UD	468 607
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF					
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK	65 000				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
---	--

[illegible]

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	
-------------------------------------	--

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CLICHY DISTRIBUTION				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	2 375	UR		US	2 375			
	Autres immobilisations financières		UT	632 232	UV		UW	632 232			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	7 552		7 552					
	Autres créances clients		UX	392 194		392 194					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	9 021		9 021					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 606 958		1 606 958					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	400 799		400 799					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	120 685		120 685					
	Groupe et associés (2)		VC	3 449 869		3 449 869					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	16 839 992		16 839 992					
	Charges constatées d'avance		VS	411 107		411 107					
	TOTAUX			VT	23 872 789	VU	23 238 181	VV	634 608		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD	1 700						
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	4 071							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	4 562 608		4 562 608					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	11 397 940		9 568 218		1 325 153		504 567	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	157 262		134 935					22 326	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	16 370 711		16 370 711						
Personnel et comptes rattachés		8C	797 547		797 547						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	505 763		505 763						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	303 075		303 075					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	440 128		440 128					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	234 984		234 984						
Groupe et associés (2)		VI	109 726		109 726						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 747 708		4 747 708						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	15 766		15 766						
TOTAUX			VY	39 643 222	VZ	37 791 174	1 325 153		526 894		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	44 315	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 289 770	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

CLICHY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €200.000
Siège Social : 165, boulevard Victor HUGO
92110 CLICHY LA GARENNE

402 772 313 R.C.S NANTERRE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2021, s'élevant à €78.099,42, à la réserve facultative.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à €20.000, soit 10% du Capital Social,
- la réserve facultative est portée de €343.991,48 à €422.090,90.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il n'a pas été distribué aux associés de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



CLICHY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de €200.000

Siège Social : 165 boulevard Victor Hugo

92110 CLICHY LA GARENNE

402 772 313 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU COMITE DIRECTEUR A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021

Chers associés,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, pour vous présenter notre rapport sur la marche des affaires sociales au cours de l'exercice qui a commencé à courir le 1^{er} Avril 2020 et pris fin le 31 Mars 2021 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Au présent rapport sont annexés :

- un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices,
- ainsi que le tableau relatif aux délais de paiement conformément aux articles L.441-14 et D.441-6 du Code de Commerce.

La lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes vous donnera toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Au cours de l'exercice clos le 31 Mars 2021, d'une durée de 12 mois, le chiffre d'affaires net de la Société s'est élevé à €65.745.056, dont €59.963.267 correspondent à des ventes de marchandises, €1.867.875 à des prestations de services et €3.913.913 à de la production de biens vendus, contre €63.429.354 pour l'exercice précédent.

Nous vous précisons que les travaux effectués par la RATP pour l'extension de la ligne 14 et qui rendaient l'accès au Centre Commercial très difficile ont enfin pris fin en décembre 2020.

La Société a, en outre, enregistré :

- des subventions d'exploitation à hauteur de €18.399 contre €39.708 lors de l'exercice précédent,
- des transferts de charges à hauteur de €1.246.108 contre €1.435.079 lors de l'exercice précédent,
- des autres produits à hauteur de €94.672 contre €85.517 lors de l'exercice précédent.

Les produits financiers se sont élevés à €442.497 contre €486.143 lors de l'exercice précédent. Ce montant s'explique principalement par la perception de dividendes pour un montant de €402.407.

Quant aux charges supportées par notre Société, leur répartition entre les principaux postes a été la suivante au cours des deux derniers exercices clos, à savoir :

	<u>Exercice 31/03/2020</u>	<u>Exercice 31/03/2021</u>
<u>* Charges d'exploitation</u>		
- Achats de marchandises	46.326.705	47.970.212
- Variation de stocks (marchandises)	313.520	(191.092)
- Achats de matières premières	92.845	110.169
- Variation de stocks (matières premières)	17.328	-
- Autres achats et charges externes	10.075.058	9.719.584
- Impôts, taxes et versements assimilés	1.812.293	1.676.303
- Salaires et traitements	6.037.440	6.022.252
- Charges sociales	2.102.904	2.039.770
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	330.808	322.637
- Autres charges	13.594	39.840
<u>* Opérations en commun</u>		
- Bénéfice attribué ou perte transférée	14.344	7.772
- Perte supportée ou bénéfice transféré	412	157
<u>* Charges financières</u>	364.185	305.037

Nous enregistrons au 31 Mars 2021, un résultat courant avant impôt déficitaire de (€460.367), lequel après incidence de produits exceptionnels pour €769.030, de charges exceptionnelles pour €370.234, et en présence d'un crédit impôts sur les bénéfices de €139.670, laisse apparaître un bénéfice de €78.099,42.

Nous vous informons que :

- nos produits exceptionnels correspondent notamment :
 - * à hauteur de €704.030 à des autres produits exceptionnels sur opération de gestion,
 - * à hauteur de €65.000 à la reprise d'une provision pour dépréciation de créances,
- nos charges exceptionnelles correspondent notamment :
 - * à hauteur de €369.878 à des autres charges exceptionnelles sur opération de gestion,
 - * à hauteur de €356 à des pénalités et amendes.

En outre, au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2021, notre Société a abandonné la somme de €65.000 au profit d'un Centre E.LECLERC parrainé, la Société FLEURYDIS.

II - SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DES EXERCICES CLOS LE 31 MARS 2020 ET LE 31 MARS 2021

Nous vous présentons dans le tableau ci-après l'évolution des principaux postes de nos bilans afférents aux exercices clos le 31 Mars 2020 et le 31 Mars 2021, à savoir :

	<u>Exercice 31/03/2020</u>	<u>Exercice 31/03/2021</u>
<u>A C T I F</u>		
<u>* Actif immobilisé</u>		
- Immobilisations Incorporelles	1.841.314	1.840.020
- Immobilisations Corporelles	2.108.214	1.640.001
- Immobilisations Financières	9.105.252	9.234.883

	<u>Exercice 31/03/2020</u>	<u>Exercice 31/03/2021</u>
<u>* Actif circulant</u>		
- Marchandises	4.165.164	4.356.256
- Clients et comptes rattachés	236.447	397.690
- Autres créances	22.569.491	22.414.326
- Disponibilités	415.702	445.229
<u>* Compte de régularisation</u>		
- Charges constatées d'avance	424.030	411.107
<u>P A S S I F</u>		
- Capitaux propres	791.541	869.640
- Provision pour charges	226.000	226.000
- Dettes	39.848.080	39.643.879

III - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET METHODES D'EVALUATION

Nous vous précisons que pour l'exercice considéré les comptes sociaux ont été établis selon les mêmes règles d'évaluation et le même mode de présentation que pour l'exercice précédent.

IV - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2021, s'élevant à €78.099,42, à la réserve facultative.

En conséquence :

- la réserve légale restera fixée à €20.000, soit 10% du Capital Social,
- la réserve facultative sera portée de €343.991,48 à €422.090,90.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué aux associés de dividende au cours des trois derniers exercices.

V - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de €20.265 correspondant à des amortissements non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du CGI.

VI – CONVENTIONS VISEES A L ' ARTICLE L.227- 10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre Comité Directeur.

Votre Commissaire aux Comptes a été informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial.

VII- PARTICIPATIONS ET FILIALES

Notre Société, au 31 mars 2021, dispose au sens de l'article L.233-2 du Code de Commerce, des participations suivantes :

* 49 % du capital de la Société L'AUBRIERE, S.A.R.L au capital de €7.500 dont le siège est à CLICHY LA GARENNE (92) 167 boulevard Victor Hugo,

* 49 % du capital de la Société BETT'S, S.A.R.L au capital de €7.500,00 dont le siège est à CLICHY LA GARENNE (92) 167 boulevard Victor Hugo,

* 49 % du capital de la société AUPHALIE, S.A.R.L au capital de €7.500,00 dont le siège est à CLICHY LA GARENNE (92) 167 boulevard Victor Hugo,

* 42 % du capital de la Société SOGELEC, Société Civile Immobilière au capital de € 15 000 dont le siège est à HERBLAY (95) Parc d'Activités des Bellevues, 8 rue du Gros Murger,

* 23% du capital de la Société SC FINANCIERE ACHERES, Société Civile au capital de €50.000, dont le siège social est fixé à SAVIGNY LE TEMPLE (77176) Zone Industrielle - Rue de l'Industrie, immatriculée au RCS de MELUN sous le n° 884 568 064

* 10 % dans le capital de la Société V.S.D.B, S.A.R.L au capital de €7.500,00 dont le siège est à CLICHY LA GARENNE (92) 167 boulevard Victor Hugo.

Notre Société, au 31 mars 2021, détient au sens de l'article L.233-1 du Code de Commerce la filiale suivante :

* 100% du capital de la Société CLICHY VOYAGES, SARL au capital de €7.500, dont le siège est à CLICHY LA GARENNE (92) 165 boulevard Victor Hugo, qui a réalisé au 31 Mars 2021 un chiffre d'affaires de €29.218 et une perte de (€21.638,64).

VIII – INTEGRATION FISCALE

Nous vous rappelons que notre Société a opté depuis le 1^{er} Février 2012, pour le régime d'intégration fiscale avec sa Société filiale, la Société CLICHY VOYAGES.

IX - PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL

Nous vous informons qu'aucun salarié ou ancien salarié de la Société et des Sociétés liées au sens de l'article L.225-180 dudit Code ne détenait d'actions de la Société dans le cadre d'un Plan d'Epargne Entreprise, d'un Plan Partenarial d'Epargne Salariale Volontaire, d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprise, ou résultant d'une privatisation ou de la participation aux résultats au 31 Mars 2021.

X – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que notre Société n'a conduit aucune action en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice social écoulé.

XI – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous rappelons qu'en raison des difficultés financières de la Société, une procédure d'alerte, prévue à l'article L.234-2 du Code de Commerce, a été déclenchée par Monsieur Thierry CURNIS, Commissaire aux Comptes, par un courrier du 2 Juillet 2020.

L'Assemblée Générale en date du 26 Août 2020 a :

- pris acte de la situation de la Société et des difficultés rencontrées dans son exploitation du fait des travaux engagés pour l'extension de la ligne 14 du métro par la RATP et le STIF depuis maintenant plus de cinq ans, entraînant d'importantes difficultés d'accès au Centre Commercial et au parking
- constaté que toutes les diligences utiles ont été faites à ce jour dans l'intérêt de la Société mais que les conditions d'exploitation actuelle ne lui permettent toujours pas de redresser ses comptes,

- décidé d'engager une procédure de conciliation par le dépôt d'une requête auprès du Président du Tribunal de Commerce de Nanterre pour rechercher toute solution permettant d'assurer la pérennité de la Société.

En outre, l'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société réalise l'ensemble de ses opérations.

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.

La Société en collaboration avec le mouvement E. Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

Ainsi, nos activités ont été affectées par la COVID-19 dès mars 2020 et les mesures suivantes ont été mises en place :

- la sécurisation des conditions de travail pour les salariés avec l'achat de matériel et d'équipement notamment des masques, visières, plexiglass pour les caisses, gel et distributeur de gel,
- la mise en place de nouveaux protocoles pour assurer la sécurité des salariés et des consommateurs, notamment avec la filtration des entrées, et le nettoyage des locaux et du matériel,
- l'adaptation des horaires du personnel et du magasin en fonction des mesures de confinement et de couvre-feu,
- la fermeture des rayons dits « non essentiels » à certaines périodes en fonction des mesures gouvernementales,
- le recours au chômage partiel notamment pour garde d'enfants,
- le versement de la prime PEPA aux salariés.

A la date d'arrêté des comptes de la Société, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

XII - EVOLUTION DE L'ENTREPRISE

Depuis la clôture de l'exercice nous mettons tout en œuvre pour maintenir notre chiffre d'affaires dans le contexte actuel de crise sanitaire.

Nous vous remercions de votre attention et nous espérons que ces précisions vous permettront d'adopter les résolutions que nous allons vous soumettre.

LE COMITE DIRECTEUR



CLICHY DISTRIBUTION

Résultats (et autres éléments caractéristiques) de la société au cours des cinq derniers exercices

Exercices	31/01/2017	31/01/2018	31/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500
Nombre d'actions à dividende prioritaires (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
II - OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires net	75 485 717	68 830 679	75 524 747	63 429 354	65 745 056
Résultat avant impôts, participations des salariés et DAP	(710 721)	(970 555)	(2 723 359)	374 784	196 066
Impôts sur les bénéfices	(745 249)	(826 417)	(179 512)	2 667	(139 670)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					
Résultat après impôts, participations des salariés et DAP	(866 232)	(499 914)	(1 760 180)	78 384	78 099
Résultat distribué					
III - RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participations mais avant DAP	2,76	(11,53)	(203,51)	29,77	26,86
Résultat après impôts, participations des salariés et DAP	(69,30)	(39,99)	(140,81)	6,27	6,25
Dividende attribué a chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV - PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	320	302	269	207	266
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 688 492	6 393 395	7 277 966	6 037 440	6 022 252
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 283 661	2 115 935	2 558 607	2 102 904	2 039 770

CPA

CLICHY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 200.000 euros

165, Boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

402 772 313 R.C.S. Nanterre

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

**EXERCICE CLOS LE
31 MARS 2021**

SAS CLICHY DISTRIBUTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Mars 2021

A l'Assemblée Générale des associés de la **SAS Clichy Distribution**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS Clichy Distribution** relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
 - Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle

interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 15 septembre 2021



~~Le Commissaire aux Comptes~~
Thierry CURNIS

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 839 980		1 839 980	1 839 980
Autres immobilisations incorporelles	213 851	213 810	42	1 335
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	6 012 326	5 819 782	192 544	259 777
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 908 936	1 770 235	138 701	172 910
Autres immobilisations corporelles	3 555 853	2 624 307	931 546	1 143 098
Immobilisations corporelles en cours	377 211		377 211	532 431
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 111 330		4 111 330	4 099 830
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 488 948		4 488 948	4 374 116
Prêts	2 375		2 375	4 746
Autres immobilisations financières	632 233		632 233	626 562
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 143 042	10 428 133	12 714 909	13 054 785
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 356 257		4 356 257	4 165 164
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	399 747	2 057	397 690	236 448
Autres créances	22 427 327	13 000	22 414 327	22 569 492
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	445 230		445 230	415 702
Charges constatées d'avance (3)	411 108		411 108	424 031
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 039 668	15 057	28 024 611	27 810 837
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	51 182 711	10 443 190	40 739 520	40 865 622
(1) Dont droit au bail			60 980	60 980
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	343 991	265 607
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	78 099	78 385
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	227 550	227 550
TOTAL CAPITAUX PROPRES	869 641	791 541
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	226 000	226 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	226 000	226 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 960 548	18 106 842
Emprunts et dettes financières diverses (3)	246 511	236 244
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	657	1 016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 370 712	14 314 962
Dettes fiscales et sociales	2 066 992	1 965 881
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	234 985	433 150
Autres dettes	4 747 708	4 789 985
Produits constatés d'avance (1)	15 766	
TOTAL DETTES	39 643 879	39 848 081
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	40 739 520	40 865 622
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 852 048	1 939 155
(1) Dont à moins d'un an (a)	37 791 174	37 907 910
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	4 562 608	5 463 446
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	59 963 267	58 431 740
Production vendue (biens)	3 913 914	3 455 306
Production vendue (services)	1 867 876	1 542 309
Chiffre d'affaires net	65 745 057	63 429 354
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	18 400	39 708
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 246 109	1 435 079
Autres produits	94 672	85 517
Total I	67 104 237	64 989 659
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	47 970 213	46 326 705
Variations de stock	-191 092	313 521
Achats de matières premières et autres approvisionnements	110 170	92 846
Variations de stock		17 328
Autres achats et charges externes (a)	9 719 584	10 075 059
Impôts, taxes et versements assimilés	1 676 304	1 812 294
Salaires et traitements	6 022 253	6 037 440
Charges sociales	2 039 771	2 102 905
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	322 638	330 809
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	39 841	13 595
Total II	67 709 680	67 122 500
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-605 443	-2 132 842
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	7 773	14 345
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	157	413
Produits financiers		
De participation (3)	429 673	474 924
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		87
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12 824	11 093
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		39
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	442 497	486 144
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	305 037	364 186
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	305 037	364 186
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	137 460	121 958
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-460 367	-1 996 952

Compte de résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	704 030	342 715
Sur opérations en capital		2 000 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	65 000	153 000
Total produits exceptionnels (VII)	769 030	2 495 715
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	370 234	297 975
Sur opérations en capital		3 811
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		115 925
Total charges exceptionnelles (VIII)	370 234	417 711
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	398 796	2 078 004
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-139 671	2 668
Total des produits (I+III+V+VII)	68 323 538	67 985 862
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	68 245 438	67 907 478
BENEFICE OU PERTE	78 099	78 385
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	15 205	31 386
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	429 673	474 923
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	53 075	52 133

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS CLICHY DISTRIBUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 40 739 520 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 78 099 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Agencements des constructions : 3 à 10 ans
- * Installations techniques : 3 à 15 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Rappels des abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune :

- Mr Alain THIBAULT : 700 000 € au 31/01/2015

- LEVALLOIS DISTRIBUTION : 600 000 € au 31/01/2016

Au titre de l'exercice, la société a abandonnée les créances :

- au profit de la société FLEURYDIS : 65 000 euros

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société réalise l'ensemble de ses opérations.

L'évènement Covid-19- est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.

La société en collaboration avec le mouvement E. Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

A la date d'arrêté des comptes de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 839 980			1 839 980
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	213 851			213 851
Immobilisations incorporelles	2 053 831			2 053 831
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 012 326			6 012 326
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 906 147	2 789		1 908 936
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 553 125			2 553 125
- Matériel de transport	5 324			5 324
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	991 842	5 562		997 403
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	532 431	39 780	195 000	377 211
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 001 196	48 131	195 000	11 854 326
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 099 830	11 500		4 111 330
- Autres titres immobilisés	4 374 116	114 832		4 488 948
- Prêts et autres immobilisations financières	631 309	5 671	2 371	634 608
Immobilisations financières	9 105 254	132 003	2 371	9 234 885
ACTIF IMMOBILISE	23 160 281	180 133	197 371	23 143 042

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		48 131	126 332	174 463
Apports				
Créations				
Réévaluations			5 671	5 671
Augmentations de l'exercice		48 131	132 003	180 133
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		195 000	2 371	197 371
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		195 000	2 371	197 371

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	1 779 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 779 000

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL CLICHY VOYAGES 92110 CLICHY	7 500	-688 551	100,00	-22 039
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL BETT'S SARL 92110 CLICHY	7 500	-283 310	49,00	-4 266
SARL AUPHALIE 92110 CLICHY	7 500	13 027	49,00	2 838
SCI SOGELEC 95220 HERBLAY	15 000	23 409	42,00	946 804
SC FINANCIERE ACHERES 77176 SAVIGNY LE TEMPLE	50 000		23,00	-18 310
SARL L'AUBRIERE SARL 92110 CLICHY	7 500	-627 922	49,00	18 091
SARL V.S.D.B. 92110 CLICHY	7 500	-914 006	10,00	-58 805

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 622	7 622	599 247		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	4 103 707	4 103 707	2 823 356		397 658
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	212 516	1 294		213 810
Immobilisations incorporelles	212 516	1 294		213 810
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	5 752 549	67 233		5 819 782
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 733 238	36 997		1 770 235
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 659 692	180 310		1 840 002
- Matériel de transport	3 241	1 279		4 520
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	744 260	35 525		779 785
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	9 892 979	321 344		10 214 324
ACTIF IMMOBILISE	10 105 495	322 638		10 428 133

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 23 872 790 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 375		2 375
Autres	632 233		632 233
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	399 747	399 747	
Autres	22 427 327	22 427 327	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	411 108	411 108	
Total	23 872 790	23 238 182	634 608
Prêts accordés en cours d'exercice	1 700		
Prêts récupérés en cours d'exercice	4 071		

Produits à recevoir

	Montant
Part pub a recevoir	1 413 121
Ristournes a recevoir scadif	1 688 273
Avoirs a recevoir	367 532
Etat - produits a recevoir	120 685
Divers - produits a recevoir	418 911
Total	4 008 522

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euro décomposé en 12 500 titres d'une valeur nominale de 16,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 500	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 500	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	227 550			227 550
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	227 550			227 550
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	226 000				226 000
Total	226 000				226 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 39 643 222 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	4 562 608	4 562 608		
- à plus de 1 an à l'origine	11 397 940	9 568 219	1 325 154	504 568
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	157 262	134 936		22 327
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 370 712	16 370 712		
Dettes fiscales et sociales	2 046 515	2 046 515		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	234 985	234 985		
Autres dettes (**)	4 857 435	4 857 435		
Produits constatés d'avance	15 766	15 766		
Total	39 643 222	37 791 174	1 325 154	526 894
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	44 315			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 289 771			
(**) Dont envers les associés	109 726			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	15 294 361	15 294 361	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	15 294 361	15 294 361	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. ach. non parv.	189 777
Fourn. fact. ach. non parv.	222 781
Fourn. fact. fgx. non parv.	673 498
Int courus a payer/c. bancaire	13 825
Interets courus a payer	7 035
Interets a payer sur cpte cour	53 075
Provision cp	577 607
Autres charg. de pers. a payer	111 592
Charges prov sociale cp	163 613
Charges sociales a payer	40 000
Charges sociales s/13e mois	34 459
Etat - charges a payer	420 047
Total	2 507 308

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 126 505 euro et se répartissent comme suit :

- Fournisseurs : 126 505 euro

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	368 239		
Achats constatees d avance	42 869		
Total	411 108		

 Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	15 766		
Total	15 766		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2021
Ventes de marchandises	59 963 267
Ventes de produits finis	3 913 913
Prestations de services	1 867 876
TOTAL	65 745 057

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 53 075 euro

Montant compris dans les produits financiers : 429 673 euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-460 367	-139 671	-320 696
+ Résultat exceptionnel	398 796		398 796
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-61 571	-139 671	78 099
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 34 484 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	227 550
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	227 550
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	97 422
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	97 422
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	34 484
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/01/2012, la société SAS CLICHY DISTRIBUTION est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CLICHY DISTRIBUTION. Elle agit en qualité de tête de groupe.

En application de l'article 223-A du CGI et de la convention d'intégration fiscale, la SAS CLICHY DISTRIBUTION se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés du groupe.

composition du périmètre d'intégration fiscale :

- SAS CLICHY DISTRIBUTION : société mère
- SARL CLICHY VOYAGE : filiale détenue à 100% par la société mère

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 266 personnes dont 4 apprentis et 19 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	26	
Agents de maîtrise et techniciens	24	
Employés	216	
Ouvriers		
Total	266	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions</i>	13 076 542
Avals et cautions	13 076 542
Engagements en matière de pensions	434 617
Engagements de crédit-bail mobilier	21 993
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	13 533 152
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				141 129	141 129
Cumul exercices antérieurs				95 320	95 320
Dotations de l'exercice				32 929	32 929
Amortissements				128 249	128 249
Cumul exercices antérieurs				105 270	105 270
Exercice				23 761	23 761
Redevances payées				129 031	129 031
A un an au plus				18 408	18 408
A plus d'un an et cinq ans au plus				3 068	3 068
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				21 475	21 475
A un an au plus				517	517
A plus d'un an et cinq ans au plus				1	1
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				518	518
Montant pris en charge dans l'exercice				15 205	15 205

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 434 617 euro

- Départ à la retraite : 67 ans à l'initiative du salarié - Table de mortalité : TG 05

- Taux d'actualisation : 0.72 %

- Taux de Rotation :

* Employés : Fort

* Cadres : Faible

- Taux de croissance des salaires : 2 %

- Taux des charges sociales : 40 %

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

